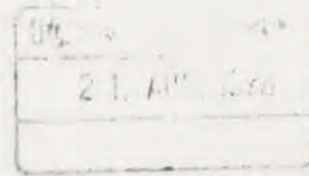


Kae

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 17 août 1978.

368



Monsieur le Ministre,

La Communauté a élaboré, au cours du printemps et de l'été, un programme d'action concertée dans le domaine de la politique économique et de l'emploi dans un environnement monétaire plus stable. Vous aurez sans doute pris connaissance, à ce propos, des communiqués publiés à l'issue du Conseil Européen de Brême et du Sommet de Bonn.

Au cours de sa réunion du 24 juillet dernier, le Conseil des Ministres des Affaires économiques et financières a précisé ces orientations générales pour chacun des Etats membres de la Communauté; la teneur de cette décision est exposée dans la deuxième partie de la communication de la Commission, que vous voudrez bien trouver en annexe.

De manière générale, la Commission souhaite que votre Gouvernement, de même que les gouvernements des autres Etats européens entretenant des relations particulièrement étroites avec la Communauté, soit pleinement informé de la nature de l'action concertée communautaire. L'effort collectif entrepris par la Communauté peut,

.../...

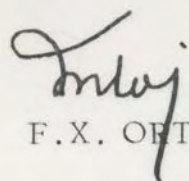
S.E. Monsieur George-André Chevallaz  
Chef du Département des Finances et  
des Douanes  
Bundesgasse 3, Berner Hof  
CH - 3003 BERNE

- 2 -

en effet, contribuer utilement à éclairer les perspectives d'évolution de l'économie internationale. Par ailleurs, cette action coordonnée devrait faciliter la croissance dans l'OCDE et renforcer ainsi l'économie européenne dans son ensemble.

Je tiens à vous signaler que j'adresse, par courrier séparé, une correspondance analogue à M. Pierre Aubert, Chef du Département politique fédéral.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

  
F.X. ORTOLI

Berne, le 30 août 1978

Monsieur  
François-Xavier Ortoli  
Vice-président de la  
Commission des communautés  
européennes  
Rue de la Loi 200  
  
B-1049 Bruxelles

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien reçu votre missive du 17 août 1978 et vous en remercie. J'ai pris connaissance avec grand intérêt des précieux renseignements qu'elle contient relatifs aux contributions des différents Etats membres à l'action concertée communautaire par le biais de la politique budgétaire et portant sur l'adaptation des budgets publics de 1978 et sur la préparation des budgets publics de 1979.

Sans revenir sur les déclarations de la délégation suisse à la réunion du conseil des ministres de l'OCDE de juin dernier, je puis vous assurer que les autorités helvétiques restent persuadées que seule l'action concertée est à même de résoudre les difficiles problèmes auxquels doivent faire face les économies occidentales et qu'elles s'efforceront d'y apporter leur contribution dans les limites de leur étroite marge de manoeuvre.

C'est ainsi que la disparition de l'inflation, la forte expansion de la masse monétaire, les taux d'intérêt bas étaient aux yeux des autorités suisses autant d'éléments à même d'entraîner un accroissement de la demande en 1978 notamment dans le secteur de

l'investissement. Malheureusement l'appréciation continue du franc suisse, alors même que notre économie est fortement dépendante de l'extérieur, a sapé la confiance des investisseurs qui se cantonnent dans une attitude d'attente prudente.

Aussi, la politique budgétaire poursuivie présentement par les collectivités publiques me semblent appropriée. Une évaluation du déficit présumé pour l'année 1978 laisse voir que ce dernier devrait se situer entre 1,5 et 2 milliards soit entre 1 et 1,25 % du PIB. De plus, les réductions fiscales opérées par les collectivités locales, à même de relancer la consommation privée, peuvent être estimées à 0,5 % du PIB en 1978. Relevons encore qu'en plus des mesures destinées à venir en aide aux régions économiquement défavorisées déjà acceptées, le Parlement se prononcera sur le programme dit d'impulsion d'un montant de 70 millions visant à encourager la recherche et les secteurs de pointe. Par ailleurs, le Conseil fédéral vient de mettre sur pied un groupe de travail chargé d'élaborer des mesures appropriées (programme d'investissements publics, etc.) pour le cas d'un fléchissement important de l'activité et d'une recrudescence sensible du nombre des chômeurs. Quant à l'année 1979, les travaux préliminaires d'établissement des budgets publics laissent entrevoir un déficit de plus de 2,75 milliards soit 1,75 % du PIB et des réductions d'impôts entre 800 millions et 1 milliard soit un peu plus de 0,5 % du PIB.

En dernier lieu, je vous signalerai qu'au cours des 7 premiers mois de l'année 1978 nos importations ont augmenté de 11 % et nos exportations de 7 % en valeur réelle, contre respectivement 11 % et 12 % en 1977. En raison de l'appréciation du franc, cette évolution devrait se renforcer et amener un

déficit non négligeable de notre balance commerciale si bien que le solde actif de notre balance courante prévu pour l'année en cours s'en trouverait d'autant réduit ce qui aurait des répercussions favorables pour les pays à balance courante déficitaire.

J'apprécierais qu'à l'avenir vous me teniez au courant du déroulement et des résultats de l'action concertée entreprise en matière économique et budgétaire et en vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma très haute considération.

DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES  
ET DES DOUANES

G.-A. Chevallaz

CH/mz



EIDGENÖSSISCHES FINANZ- UND ZOLLDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES ET DES DOUANES  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE E DELLE DOGANE

Berne, le 31 août 1978

Ihr Zeichen / V. réf. / V. rif.

Direction politique  
 Département politique fédéral

U. Zeichen / N. réf. / N. rif. 9825.0

AN	RE	46	212
Datum	19	4.9	
VISA	L	M	
EPD	01.09.78	15	
Ref.	A.C. 41. 104.0		

3000 B e r n e

*Noté*

Messieurs,

Je vous adresse ci-joint l'échange de correspondance entre le Chef du Département des finances et le vice-président de la Commission des communautés européennes concernant la politique budgétaire de la Suisse et des CE.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

*F. Landgraf*

F. Landgraf

Conseiller du Chef du Département

Annexes